

ÉCOLE DU GRAND-CHÊNE 2024-2025

CODE DE VIE



École du Grand-Chêne
27, rue du Plateau
Sainte-Julie, (Québec) J3E 2X9
(450) 645-2343

Adresse courriel : grand-chene@cssp.gouv.qc.ca

Site Web : <https://dugrandchene.csp.qc.ca/>

Horaire de l'école

Préscolaire

Avant-midi

8 h 30 à 11 h 55

Après-midi

13 h 15 à 14 h 42

Primaire (*incluant les classes d'enseignement spécialisé*)

Avant-midi

8 h 30 à 11 h 55

Après-midi

13 h 15 à 15 h 40

Service de garde

Ouverture

7 h 00

Fermeture

18 h 00

Secrétariat

Avant-midi

8 h à 12 h

Après-midi

13 h à 16 h

Règles de conduite

Légende

- m Manquement mineur
- M Manquement majeur
- M ou m Manquement donné selon l'évaluation de la situation par l'intervenant.

Interagir de façon harmonieuse

⇒ Respect de soi

SOI • **Ne respecte pas les règles de conduite de l'école (habillement)**

- 1- (m) Je porte des vêtements convenant à une maison d'éducation (par exemple blouse ou chandails non écourtés et recouvrant l'épaule, jupe et short recouvrant minimalement jusqu'à mi-cuisse ou autre). Les vêtements et accessoires à caractère violent ou sexiste sont interdits.

SOI • **Arrive en retard**

- 2- (m) Je suis à l'heure à l'école afin de bénéficier de tout l'enseignement auquel j'ai droit.

⇒ Respect des autres

SOI • **Ignore la demande de l'adulte et** • **fait preuve d'impolitesse**

- 3- (M m) Je respecte les consignes demandées par tout le personnel de l'école en faisant preuve de politesse.

SOI • **Est brusque avec les autres (paroles et gestes)**

- 4- (M m) Je respecte les autres en paroles : dans mon attitude et mon langage, je suis poli envers tous, je m'adresse aux autres sans crier, sans utiliser de surnoms ni de paroles blessantes et cela, en tout lieu, incluant les médias sociaux et le transport scolaire.
- 5- (M m) Je respecte les autres en gestes : j'exclus les gestes de violence (bataille, geste impulsif ou vulgaire, intimidation, lancement de balle de neige ou autres projectiles etc.) en tout lieu. Toute infraction incluant celles sur les médias sociaux et le transport scolaire sera prise en considération.

- 6- (M m) Tout autre comportement jugé inadéquat par un membre du personnel de l'école pourra entraîner un manquement.

***En cas d'une situation d'intimidation ou de violence, se référer au protocole.**

⇒ **Respect de l'environnement**

SOI • Brise du matériel

- 7- (M m) Je prends soin du matériel et du mobilier mis à ma disposition (pupitre, chaise, table, manuels, instruments de musique, jeux, etc.).
- 8- (m) Je prends soin de la nature qui m'entoure et je jette mes déchets dans le bac approprié.
- 9- (m) Je joue dans les aires de jeux permises en respectant les règles établies.
- 10- (m) L'utilisation d'accessoires de divertissement électroniques (ex : *cellulaire, dérivés lecteurs de musique ou vidéo, jeux électroniques, etc.*) est interdite à l'école sauf lors d'activités spéciales avec l'autorisation d'un adulte de l'école et des parents ou pour des cas exceptionnels de santé (analysés et autorisés par la direction). Tout jeu de la maison incluant des ballons est aussi interdit à moins d'une activité le permettant.

Déplacement sécuritaire

SOI • Se déplace bruyamment

- 11- (m) Lors des entrées durant la journée de classe, je me dirige sans tarder vers l'école et j'entre calmement.

Lors des sorties vers la cour d'école, je m'y dirige aussi calmement.

- 12- (m) Durant les heures de classe, je circule en silence dans l'école. Aux autres moments de la journée, je dois circuler calmement.

SOI • Court dans un contexte inapproprié

- 13- (M m) Je respecte les règles de sécurité dans la cour d'école en tout temps.

Utilisation du matériel technologique

14-(M) Le logiciel Teams est un logiciel employé à des fins pédagogiques uniquement. Son utilisation en dehors de cette fonction (ex : clavardage...) sans autorisation préalable est interdite en tout temps.

- SOI**
- **Ne respecte pas les règles concernant les appareils électroniques, les logiciels ou les applications.**
 - **Utilise un appareil électronique de façon inadéquate.**

Fonctionnement des conséquences

Une conséquence logique en lien avec le manquement sera appliquée et un suivi sera assuré auprès des parents pour un manquement majeur.